

UNE OBLIGATION, PAS UN CHOIX

POUR UNE RÉGLEMENTATION DES SOCIÉTÉS MINIÈRES CANADIENNES À L'ÉTRANGER

MINE D'OR ADA TEPE BULGARIE
Dundee Precious Metals Inc.
RPC : 11 millions de dollars
Dundee Precious Metals projette de construire la mine d'or Ada Tepe dans la partie est des monts Rhodope, près de la ville de Karnobat. Très majoritairement, les résidents locaux, inquiets des effets éventuels de la mine sur l'agriculture, la tourisme et le patrimoine historique, contestent le projet. En 2010, le conseil municipal de Karnobat a adopté une résolution rejetant le projet pour des motifs environnementaux. Plus de 10 000 personnes, soit près de 90 % des citoyens de la municipalité habités à voter, ont appuyé la résolution en signant le document. En juillet 2016, le Cour administrative suprême de la Bulgarie a statué en faveur des opposants par l'entremise du ministre de l'Environnement, accusant certains d'avoir omis de rendre une décision à l'égard de l'état d'impact environnemental présentée par l'entreprise.

MINE D'OR ET D'ARGENT ROSA MONTANA ROUMANIE
Global Resources Ltd.
RPC : 9 millions de dollars
Le projet de mine Rosa Montana a soulevé des protestations dans toute l'Europe. Plus d'un million d'investisseurs ont fait connaître leur opposition au projet, en raison de la grande importance archéologique de cette région. Le site contient, en effet, des vestiges romains historiques. Le ministre de l'Environnement du pays voisin, la Hongrie, a qualifié ce projet de massacre grave et concluant la situation. L'arrangement de la mine assure le déplacement de 2000 personnes, dont au moins la moitié restera et deviendra. Parmi les préoccupations environnementales, mentionnons la coupe à blanc des forêts et la contamination de la nappe phréatique.

MINE D'OR UMITOR KIRGHIZISTAN
Cameco Corp.
EDC : assurances-risques politiques de 50 millions de dollars US
BERD : prêt de 40 millions de dollars US
AMGI : assurances-risques politiques de 45 millions de dollars US
RPC : 35 millions de dollars
En mai 1998, un camion de l'entreprise a diversifié accidentellement un changement de canyane de sodium, un produit chimique utilisé pour extraire l'or, dans la rivière Barskhan, ce qui a fait monter la concentration de cyanure dans l'eau à 50 000 fois le niveau acceptable. Pendant les jours qui ont suivi ce déversement, des centaines de milliers de poissons et d'insectes ont été retrouvés morts dans plusieurs débris ont été signalés. Des milliers de personnes ont dû être évacuées de la zone de déversement. Une étude publiée par Ressources naturelles Canada a conclu que le déversement n'a eu que peu d'impacts, aucun aucun, sur l'environnement – conclusion qui a été contestée par un hydrologue indépendant.

MINE D'OR CORTÉZ ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Placer Dome (Placer Dome a été acquis par Barrick Gold Corp. en 2006)
RPC : 221 millions de dollars (Barick)
La mine d'or Cortéz est située dans les limites du territoire ancestral du peuple Shoshone Western Shoshone. Les Shoshone affirment que la construction de la mine sans leur consentement préalable accordé librement et en pleine connaissance de cause constitue une violation de leurs droits constitutionnels. En 2005, les Nations Unies ont demandé au gouvernement des États-Unis de mettre un terme immédiat au transfert de terres appartenant aux Shoshone à des sociétés minières multinationales. L'ONU craint que cette pratique ne cause un préjudice irréparable aux communautés autochtones.

MINE D'OR ET D'ARGENT CERRO SAN PEDRO MÉXIQUE
Metalica Resources Inc.
Lorsque Metalica est arrivé à Cerro de San Pedro en 1995 pour construire une mine à ciel ouvert, les résidents locaux, les organismes qui font la promotion des droits de la personne et les groupes environnementaux ont formé le Front d'opposition écolo (FRO) afin de stopper ce projet qui pouvait, selon eux, détruire leur ville dont l'origine remonte à 400 ans. L'événement sur l'environnement organisé par l'entreprise même prévoyait que, si elle était construite, la mine exigerait le déplacement de la population et aurait un impact négatif considérable – sur le seul aquifère de la région. Ce dernier impact est particulièrement préoccupant. L'eau est très peu abondante dans l'état du San Luis Potosí, et la Commission nationale de l'eau du Mexique estime également que l'exploitation à son régime non durable. Les résidents locaux dont la propriété a été affectée par les activités minières de Metalica ont persuadé le gouvernement du Mexique que à la suite de sa décision d'accorder un permis à l'entreprise.

MINE D'OR OMI OMAN
Omanit Int. et Golden Star Resources Ltd.
EDC : assurances-risques politiques de 163 millions de dollars
AMGI : rassurance de 55 millions de dollars
RPC : 21 millions de dollars (Golden Star)
La tristement célèbre rupture de la digue à stériles de la mine Omi s'est produite en août 1995. Des millions de mètres cubes de résidus miniers chargés de métaux lourds se sont versés dans la rivière Essequibo, la principale voie d'eau du pays. On a signalé une mortalité massive de poissons, et le gouvernement a déclaré la région zone sensible. Les pêcheurs autochtones ont subi de graves dommages. L'Essequibo ont réclamé compensation pour perte majeure de revenu de la pêche, pour contamination d'eau potable et effets nocifs sur la santé des autochtones. Un recours collectif intenté au nom des Guyanais touchés a été rejeté par une cour du Québec, qui a refusé de reconnaître aux plaignants guyanais le droit de comparité.

MINE D'OR SADIOLA MALI
IMVOLD Corp.
SFI : obtient 8 % de l'entreprise
RPC : 50 millions de dollars
Des villages ont été déplacés pour faire place à la mine Sadiola. La grande majorité des agriculteurs et des pasteurs déplacés qui ne disposent pas de terres sur leurs terres ont vu leur gagne-pain diminuer. Les terres de remplacement sont moins fertiles et certaines sont situées loin des villages. Les ressources en eau sont peu abondantes. Les sites naturels, situés près des habitats locaux ont été dégradés par la déforestation due à la mine. Les mineurs vivent dans de mauvaises conditions et les habitants signalent une augmentation de la pollution de l'économie de la banquette et de la transmission du VIH/SIDA depuis l'arrivée de la mine d'or.

MINE D'OR D'ARGENT MARLIN GUATÉMALA
Orion Gold Ltd.
SFI : prêt de 45 millions de dollars US
RPC : 63 millions de dollars
Entrée en activité en 2005, la mine Marlin est le premier investisseur minier majeur au Guatemala depuis une vingtaine d'années et constitue un important cas type. En janvier 2009, l'entreprise de l'armée pour mettre fin à une manifestation de 40 jours s'est soldée par une perte de vie. Plus tard la même année, les communautés autochtones de Sipacapa touchées par la mine ont, sans l'un référendum populaire, réglé le développement minier par une décision arbitraire. À la suite d'une plainte déposée par la population locale, le conseil-médiateur de la Banque mondiale a fait enquête sur le projet. Bien qu'il ait jugé non fondées certaines préoccupations de la collectivité, notamment celles concernant les effets du projet sur l'alimentation en eau, le conseil-médiateur a relevé des lacunes graves dans l'évaluation et la gestion du projet. Par exemple, il a qualifié l'évaluation de pollution en matière de droits de la personne d'« omission significative » de la part de Glamis et de la SFI.

MINE D'OR DE SIMITI COLOMBIE
Conquistador Mines Ltd.
La ville de Simiti, dans le nord de la Colombie, est le site d'une mine d'or dont la propriété fait l'objet d'un litige. En effet, la mine est revendiquée à la fois par la famille Figueroa-Palacios et par les 35 000 modestes mineurs artisanaux qui exploitent ce gisement depuis 30 ans. En 1997, concertée à peu près avec le conseil ou la compagnie Conquistador Mines, par l'entremise de sa filiale Corona Goldfields, se montait intervenue à la mine de Simiti, des paramilitaires ont fait leur apparition dans la région. Ils ont tué au moins 15 personnes dans les petites villes voisines de Simiti, décuplé un mineur et torturé et tué le vice-président d'une association locale de mineurs. Confronté pour leur rôle, des milliers de personnes ont fué la région. Selon Francisco Ramirez, président du syndicat des travailleurs des mines de Colombie, Robert de l'école de la mort est de déplacer les mineurs artisanaux pour faire place au capital étranger. Par la suite, Conquistador a abandonné le projet.

MINE D'OR GROSS ROSEBEL SURINAME
Minespac Inc.
EDC : assurances-risques politiques de 100 millions de dollars (+)
RPC : 14 millions de dollars
La communauté des Maroons Aucarari (ou Ndyaka) à New Koffieham, au cas de la concession minière Gross Rosebel. Déplacée dans les années 1950 en raison de la construction d'un barrage hydroélectrique, la population du village de New Koffieham fait maintenant face à un second déplacement, ce qui, selon un spécialiste des droits de la personne, « équivaut à [la] mort culturelle et sociale ». Les autorités des Maroons n'ont pas été consultées sur le projet, et des groupes au sein de la communauté se sont violemment opposés à tout déplacement. Le Suriname ne possède aucune loi qui oblige des promoteurs miniers qu'ils effectuent une étude d'impact environnemental, c'est ainsi le seul pays de l'Amérique centrale qui ne reconnaît pas les droits des peuples indigènes ou tribaux. Les critiques soulignent que le projet de loi sur les mines que le Suriname compte adopter est discriminatoire envers les autochtones, et un grand nombre de citoyens se sont livrés dans des drogues de la personne à demandé au gouvernement du Suriname de corriger ce problème.

MINE D'OR DON MARIO OMAHA
Ovama Minerals Corp.
SFI : obtenu des actifs dans la compagnie COMSIR et accordé des droits d'exploration de l'entreprise ovamensis qui possède des intérêts dans Ovama jusqu'à 2005
La mine Don Mario est située au cœur de la forêt sèche Chiquitano. Cet écosystème rare et d'une importance mondiale maintient l'eau d'altitude de la plaine montagneuse de montagne et abrite de nombreuses espèces endémiques. Le Pantanal, l'un des plus vastes écosystèmes d'eau douce au monde, est recouvert par l'USACO et la Convention sur les zones humides. Cette région est également d'une grande importance culturelle, économique et sociale pour le peuple autochtone Chiquitano. Dans une plainte soumise au conseil-médiateur de la Banque mondiale, un organisme autochtone alléguait que la mine violait les droits de plus de 7000 collectivités autochtones. Entre autres autres, le conseil-médiateur a admis que les Autochtones n'ont pas été suffisamment consultés par les promoteurs du projet.

MINE D'OR PASCUAL LAMA CHILI
Barrick Gold Corp.
RPC : 31 millions de dollars
Le gisement d'or Pascual Lama est situé dans les hauteurs des Andes, dans une région de glaciers. L'écoulement de l'eau des glaciers équivaut à une productrice viable Placero, centre agricole situé immédiatement au sud de l'ouest d'Atacama. Le plan original de Barrick Gold visant à déplacer des portions de plusieurs glaciers a soulevé un tollé général et a été rejeté par le gouvernement chilien. Barrick prétend maintenant pouvoir extraire l'or sans causer de dommages aux glaciers en entraînant des répercussions significatives sur les ressources en eau de la vallée. Or un rapport gouvernemental révèle que l'activité d'exploration pourrait d'ores et déjà avoir causé des dommages considérables à plusieurs glaciers. La communauté autochtone Diaguita de Hasscoyoyo affirme que la concession minière initiale a permis de son territoire ancestral et elle entame une procédure judiciaire pour récupérer cette portion de son territoire.

MINE D'OR POLYMETALLIQUE CANATUAN PHILIPPINES
TV Pacific Inc.
AOC : Fonds canadien (environ 31 000 dollars)
Le projet Canatuan est très controversé. TV prétend que les résidents locaux soutiennent le projet, mais les chefs traditionnels du peuple autochtone Subanon, qui revendiquent des droits ancestraux à l'égard du territoire de la concession, refusent d'être autorisés à leur consentement préalable. Lire et écrire à l'investissement de la mine. Les résidents de la région signalent l'existence d'un climat d'agression et d'intimidation autour de ce projet. L'entreprise a embauché un service de sécurité privé connu par l'armée philippine et elle a remis des sacs d'excavation afin de libérer le site de la mine de tous ses habitants. Des agents de sécurité armés et des bulldozers ont participé à la récente éviction forcée d'une famille ou vivait la concession. Des rapports au projet signalent avoir fait face à des menaces de mort et des coups de feu. En mars 2004, quatre personnes ont été blessées lorsque les agents de sécurité ont tiré sur des manifestants.

MINE D'ARGENT DE BAXITE ET AFFINERIE D'ALUMINE UKTAL ALBANIE
Alcan Inc.
RPC : 256 millions de dollars
Des milliers de personnes parmi les populations tribales et les zones inférieures avant à Natchur, en Inde, préféraient mourir plutôt que d'abandonner leurs terres aux fins des projets de mine et d'affinage d'alumine. Les résidents locaux ont organisé des manifestations massives à l'encontre du projet. Les opposants font état d'un climat de peur et d'hostilité et alléguent qu'ils sont couramment victimes de répression policière. En 2000, trois manifestants ont été tués et plusieurs autres blessés. À la suite de l'incident, Alcan a suspendu ses activités jusqu'à ce qu'elle obtienne l'assurance que les autorités locales allaient appliquer la loi et maintenir l'ordre. Les villages ont trouvé un important allié au Canada. En effet, les travailleurs d'Alcan en Colombie-Britannique, représentés par le syndicat des Travailleurs et travailleuses canadiens du métal, ont insisté sur le fait qu'ils ne traitent au Canada l'amine provenant de l'échappée.

MINE DE POTASSE UDON THANI THAÏLANDE
Asia Pacific Resources Ltd.
Asia Pacific a été acquies en 2006 par SMRT Holdings, une entreprise du Nouveau-Brunswick
Les observateurs s'inquiètent du fait que la mine Udon Thani génère une pollution par le sel considérable, détruisant les terres agricoles et les sources d'eau potable, portant atteinte au mode de subsistance de 20 000 personnes. Même l'étude d'impact environnemental réalisée par l'entreprise, ou a soulevé les critiques d'écologistes, d'habitués, de politiciens et d'écologistes, prévoit que la région de la concession de potasse subira un affaissement de terrain pouvant aller jusqu'à 70 cm. Le journal Asia Times relate que des leaders de l'Organisation Udon Thani Conservation Group, qui conteste le projet, ont reçu des menaces de mort de la part de représentants d'entreprises à Asia Pacific avant l'annonce des contrats.

MINE D'OR DE BULYANHULLU TANZANIE
Sutton Resources Ltd.
Même acquis par Barrick Gold Corp. en 1999
EDC : assurances-risques politiques de 172 millions de dollars
AMGI : garanties de 172 millions de dollars US
RPC : 351 millions de dollars
La mine de Bulyanhulu est l'une des exploitations minières canadiennes les plus controversées au monde. En 1996, alors que la concession minière appartenait à Sutton Resources, le propriétaire de Barrick Gold, les mineurs-organisés ont été brutalement évacués de la concession par les forces tanzanaises. Une foule de manifestations entourait ces évictions, notamment celle selon laquelle 52 mineurs avaient été enterrés vivants dans les parties mine Barrick n'est obligés. Un ancien ingénieur tanzanais et une épouse d'ingénieur nationale constituée de chercheurs, d'avocats et d'ONG ont demandé la tenue d'une enquête indépendante sur ces évictions. Le conseil-médiateur de la Banque mondiale a jugé que les éléments de preuve concernant les allégués de décès étaient pas concluants et il n'a pas recommandé la tenue d'une enquête indépendante, remettant cette décision au gouvernement de la Tanzanie. Aucune enquête n'a été menée, et le rapport du conseil-médiateur a été critiqué par de nombreux ONG.

MINE ET FONDRIÈRE DE NICKEL PT INCO INDONÉSIE
Inco Ltd.
EDC : prêt de 60 et de 200 millions de dollars
RPC : 310 millions de dollars
Pendant trente ans, Inco a profité de relations favorables avec le régime répressif et corrompu de Suharto. Les Autorités des communautés Favorables Dongri de Sulawesi ont perdu leur territoire agricole le plus productif lorsque la mine PT Inco a été construite, et ils ont reçu une compensation dérisoire en retour. L'activité minière a entraîné une dégradation des terres et des ressources en eau, et un contrôle initial indique que les émissions de la fondrière ont des effets négatifs sur la qualité de l'air, dans les collectivités avoisinantes. Malgré les efforts apparents faits par Inco pour régler les plaintes de la population locale au cours des années récentes, des résidents contestent toujours avoir été menacés et intimidés par la police et l'armée indonésienne.

LÉGENDE

Les sociétés minières canadiennes reçoivent de nombreuses formes d'aide publique. Outre les institutions nationales et multilatérales décrites ci-dessous, le Fonds d'investissement du Canada pour l'Amérique (FICA) offre du financement par actions à des initiatives du secteur privé, notamment des investissements dans le secteur minier. Certaines entreprises reçoivent aussi le soutien politique ou financier des ambassades canadiennes sous la forme d'interventions diplomatiques et de missions commerciales canadiennes. Le gouvernement canadien a offert un soutien technique à certains pays en développement pour les aider à libéraliser leur cadre de réglementation. À moins d'indication contraire, les montants sont en dollars canadiens.

<p>BAD Banque asiatique de développement La BAD est une institution financière internationale publique qui accorde des prêts et de l'assistance technique pour une vaste gamme d'activités de développement. Le Canada siège au conseil d'administration de la Banque et y verse actuellement une contribution de \$1,5 milliards de dollars par année. La BAD offre des prêts applicables à des projets du secteur privé, ainsi que de l'assistance technique à des gouvernements pour réformer leurs lois et leur régime fiscal dans le domaine des mines.</p> <p>http://www.adb.org</p>	<p>CAO Compliance Advisor / Ombudsman – ou conseiller-médiateur Le CAO, ou conseiller médiateur, est un service indépendant qui relève directement du président du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et qui concerne les projets de la SFI et de l'AMGI. Le GBM est le plus grand regroupement d'institutions multilatérales publiques au monde offrant du financement de développement international aux pays en développement et aux économies émergentes. Le CAO, ou conseiller-médiateur, évalue les plaintes qu'il reçoit de personnes touchées (ou susceptibles d'être touchées) par des projets soutenus par la SFI et l'AMGI, et il fait des recommandations. Dans le cadre de ce processus, le conseiller-médiateur valide si la SFI et l'AMGI ont respecté leurs politiques et procédures environnementales et sociales.</p> <p>http://www.caombudsman.org</p>	<p>ACDI Agence canadienne de développement international L'ACDI est le principal organisme canadien d'aide au développement. Grâce au Fonds Canada administré par l'ACDI, les ambassades canadiennes soutiennent de petits projets à l'étranger du pays. Aux Philippines, les ressources du Fonds Canada ont été utilisées par une compagnie minière, TV Pacific Inc., pour subventionner des projets auprès de communautés locales.</p> <p>http://www.acdi-cida.ca</p>	<p>RPC Régime de pension du Canada Le RPC est un régime public de revenu de retraite administré par le gouvernement fédéral. L'Office d'investissement du RPC investit les cotisations en surplus dans un fonds de placement. D'une valeur de 90 milliards de dollars, ce fonds est l'un des plus importants au pays. Plus de la moitié des actifs du fonds sont détenus sous forme d'actions d'entreprises cotées en bourse, notamment de compagnies minières. Les montants cotés sur cette carte à l'égard du RPC réfèrent à des investissements dans des compagnies minières et non dans des projets miniers déterminés. Les valeurs sont exactes au 31 mars 2006.</p> <p>http://www.cpbp.ca/index_en.html</p>	<p>BERD Banque européenne pour la reconstruction et le développement À la suite de la chute du communisme, la BERD a été créée pour faciliter le développement du secteur privé en Europe centrale et en Asie. La Banque est le principal investisseur dans la région. Le Canada siège au conseil d'administration de la Banque et contribue à la BERD par l'entremise d'un certain nombre de fonds d'aide technique. La BERD offre du soutien financier pour des projets concernant des installations pétrolières et gazières, des pipelines et l'exploitation de mines de métaux.</p> <p>http://www.ebrd.org</p>	<p>EDC Exportation et développement Canada EDC est une société d'État fédérale dont le mandat est de promouvoir le commerce canadien à l'étranger. EDC est la principale source de financement public pour les exportateurs canadiens et l'investissement du secteur privé à l'étranger. Comme les autres organismes de crédit à exportation (OCE), EDC accorde des prêts, des garanties et de l'assurance-endorsés par le gouvernement à des entreprises nationales et étrangères qui réalisent des projets à l'étranger. En 2005, EDC a accordé une garantie canadienne plus de 57 milliards de dollars en services de financement et de gestion des risques. Le soutien financier d'EDC permet souvent aux entreprises d'obtenir des capitaux additionnels du secteur privé pour leurs projets. Entre autres secteurs, EDC soutient des projets miniers canadiens à l'étranger.</p> <p>http://www.edc.ca</p>	<p>SFI Société financière internationale La SFI est l'organe de prêt au secteur privé du Groupe de la Banque mondiale (GBM). Le GBM est le plus grand regroupement d'institutions multilatérales publiques au monde offrant du financement de développement international aux pays en développement et aux économies émergentes. La SFI a été créée afin de promouvoir l'investissement du secteur privé dans ces pays. La SFI accorde des prêts à des entreprises, acquies des actions dans leurs projets et fournit une expertise technique aux acteurs du secteur privé. Le Canada est représenté au conseil d'administration de la SFI et verse au GBM une contribution annuelle de 316,27 millions de dollars, ou 10 pour cent du budget total d'aide du Canada. Les investissements miniers, pétroliers et gaziers reçoivent un soutien significatif de la SFI.</p> <p>http://www.ifc.org</p>	<p>AMGI Agence multilatérale de garantie des investissements L'AMGI est le service d'assurance du Groupe de la Banque mondiale (GBM). Le GBM est le plus grand regroupement d'institutions multilatérales publiques au monde offrant du financement de développement international aux pays en développement et aux économies émergentes. L'AMGI protège les entreprises étrangères et les banques privées contre de nombreux risques associés à l'investissement dans des pays en développement. Parmi ces risques, notons le bras de fer, l'expropriation par l'État et l'inconvenance de la monnaie. Le Canada est représenté au conseil d'administration de l'AMGI et verse au GBM une contribution annuelle de 316,27 millions de dollars, ou 10 pour cent du budget total d'aide du Canada. Les investissements miniers, pétroliers et gaziers reçoivent un soutien significatif de l'AMGI.</p> <p>http://www.miga.org</p>
--	---	--	---	---	--	---	---

Références : www.halifaxinitiative.org/miningmap

Les membres de la Coalition de l'Initiative de Halifax suivants

ont contribué à la création de cette carte :

Observatoire sur la surveillance

Fonds Humanitaire des Miniers

Le Conseil pour la justice sociale